Médecin de Prévention et de Promotion de la Santé au sein du Service Interuniversitaire de Médecine de Prévention et de Promotion de la Santé (SIMPPS) (H/F)

Organisme recruteur :
Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées
41 Allées Jules Guesde CS 61321 –
31013 TOULOUSE CEDEX 6
http://www.univ-toulouse.fr

Date de disponibilité : Au plus tôt

Catégorie : A

Domaine Fonctionnel : Enseignement Supérieur et Recherche

Intitulé du poste : Médecin de Prévention et de Promotion de la Santé (H/F)

Missions principales :

Le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS) de l'UFTMIP recrute des médecins généralistes (H/F) à temps plein ou à temps partiel.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'établissement, le Service Interuniversitaire de Médecine de Prévention et de Promotion de la Santé (SIMPPS) est chargé de la continuité de la politique de santé en faveur des élèves, d'organiser une veille sanitaire et une protection médicale pour l'ensemble de la population étudiante. Ces missions et leurs priorités s'inscrivent dans le projet de service déterminé par la direction et le conseil du SIMPPS.

Les missions des médecins s'inscrivent dans le respect du Code de Déontologie professionnelle et des textes règlementaires qui définissent les missions du service, mais également dans le respect des programmes prioritaires de santé publique définis par le gouvernement et les ministères concernés ainsi que dans le cadre du projet d'établissement et des politiques de santé des Universités.

Les médecins doivent, en particulier, souscrire aux obligations du développement professionnel continu et la formation médicale continue, promouvoir la réussite et l'intégration universitaire de tous les étudiants et contribuer à l'accompagnement des étudiants atteints de handicap et participer à la mise en œuvre des missions du service et de la politique de santé en faveur des étudiants.

Situé à Toulouse, les centres médicaux permettent un exercice varié dans un cadre collectif et pluridisciplinaire comprenant des infirmiers, des assistantes sociales, un psychiatre, des psychologues.

L'activité des médecins porte autant sur le volet préventif que curatif au profit des étudiants et des structures universitaires dont ils sont les conseillers santé.

Elle comprend des consultations de médecine générale, de prévention, des consultations en faveur des étudiants handicapés ou des étudiants étrangers. Les médecins sont invités à participer aux actions collectives de promotion de la santé.

Il s'agit d'un exercice salarié selon les rythmes universitaires. Les conditions statutaires et de fonctionnement se veulent attractives et le SIMPPS s'attache à respecter l'équilibre vie professionnelle – vie personnelle.

Niveau d'études : être titulaire du Doctorat d'Etat en Médecine

Description de l'employeur :
L'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées est une structure qui rassemble les principaux établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Toulouse et sa région (23 établissements d'enseignement supérieur, 1 centre hospitalier universitaire et 7 organismes de recherche). Son ambition est d'œuvrer au rayonnement du site universitaire dans son ensemble afin d'inscrire celui-ci au meilleur niveau international aux plans académique et scientifique et en favorisant les conditions d'accueil et de vie des étudiants ou chercheurs français et étrangers qui y sont rattachés. Aux côtés de ses membres, l'Université Fédérale focalise ses compétences sur des missions transversales couvrant tous les domaines de la vie universitaire : formation, relations internationales, recherche et doctorat, valorisation, vie étudiante, coopération documentaire, diffusion de la culture des sciences et des techniques, informatique et immobilier.
Depuis le 1er janvier 2019, le SIMPPS est rattaché à l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées.

Conditions particulières d'exercice :
- Type de contrat et durée : CDD d'un an (contrat renouvelable)
- Quotité de travail : 100%
- Rémunération : selon la grille de rémunération applicable aux médecins de prévention non titulaires recrutés par les services et établissements publics relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieure et de la recherche
- Respect des priorités sanitaires établies par le projet de service,
- Déplacements professionnels prévus dans le cadre de ces missions : intervention, en fonction des besoins, sur l'ensemble des sites gérés par le SIMPPS, y compris les sites déconcentrés,

Personne à contacter pour toute question:

Pour complément d'information, vous pouvez contacter le service RH de l'UFTMip au 05 61 00 91 01 ou Dr Jean-Marc Soulat, Directeur du SIMPPS soulat.jm@chu-toulouse.fr

Candidatures :
Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation et d'un CV doivent parvenir dans un délai de trois semaines à compter de la publication du présent avis et au plus tard le **08/10/2020** à :
Monsieur le président de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, par mail à l'adresse suivante : candidature@univ-toulouse.fr